



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES PAR ECHANGES DE MAILS LE 17 JANVIER 2022

Membres présents : Lydie Le Lay, Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Jean Pierre Héréus et Dominique Bialgues.

Soutien technique : Jérémy Laot.

Echanges de mails durant la journée du 17 janvier 2022.

### Coupes de District tour du 15 janvier 2022

Après analyse des FMI des matches de coupe opposant des équipes 1 à des équipes 2, la commission a constaté des fautes au règlement des coupes figurant sur le site article 5 qui stipule :

> Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.

> En outre ne peut participer à un match de coupe de district, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et en coupe Région Bretagne Jeunes.

Exemple : une équipe U16 Régionale est considérée comme supérieure à une équipe U17 District.

En conséquence, par évocation, la commission décide de donner match perdu par pénalité au club fautif qui est donc éliminé de la coupe concernée à savoir :

U16 : ES Mignonne 2 - GY Tréboul Dz : 4 joueurs de l'ES Mignonne ont joué en équipe 1 le match précédent ; GY Tréboul Dz est qualifié.

RC Porzay - Toros Plounévezel (entente DC Carhaix) 2 joueurs de Plounévezel ont évolué en équipe 1 (DC Carhaix) le match précédent ; RC Porzay est qualifié.

U17 : AS Guilers 2 - RC Lesneven 2 : 2 joueurs de l'AS Guilers ont joué en équipe 1 le match précédent ; RC Lesneven 2 est qualifié.

Gj Coray Scaër - AC Carhaix : 8 joueurs de l'AC Carhaix ont joué en équipe 1 le match précédent ; Gj Coray Scaër est qualifié.

**Siège** : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 [secretariat@foot29.fff.fr](mailto:secretariat@foot29.fff.fr)

**Antenne** : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 [dtrepos@foot29.fff.fr](mailto:dtrepos@foot29.fff.fr)



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

**U18 : Plabennec Stade 2 - FC Gouesnou : 3 joueurs du Stade Plabennécois ont joué en équipe 1 le match précédent ; FC Gouesnou est qualifié.**

**Landerneau FC 2 - Gj Bourg Blanc Lannilis : 4 joueurs du FC Landerneau ont joué en équipe 1 le match précédent ; Gj Bourg Blanc Lannilis est qualifié.**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en 2<sup>ème</sup> instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

Dans l'attente des feuilles de match « papier », d'autres sanctions identiques pourraient être prises.

Le Secrétaire de la commission  
G. LE GALL

Le Président de la commission  
M. GOUES